

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation
Formation conduisant à un diplôme
conférant le grade de master

Diplôme d'état de sage-femme

- Université Caen Basse-Normandie - UCBN

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Evaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Biologie Intégrative, Santé, Environnement (BISE)

Établissement déposant : Université de Caen Basse-Normandie - UCBN

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La formation approfondie en sciences maïeutiques se déroule en 2 ans. Elle est sanctionnée par l'obtention du Diplôme d'état de sage-femme. Depuis décembre 2014, ce diplôme est reconnu au grade de master. La formation repose sur des enseignements théoriques en lien avec les compétences requises pour l'exercice de la profession de sage-femme. Un enseignement pratique, sous forme de stages, complète ces acquis. Un parcours personnalisé, tant théorique que clinique, facilite la construction du projet professionnel de chaque étudiant. Enfin, la rédaction d'un mémoire de fin d'études permet à l'étudiant de mettre en pratique l'enseignement théorique reçu d'initiation à la démarche de recherche.

Synthèse de l'évaluation

Malgré leurs aspects lacunaires et leur présentation trop souvent insuffisante, les documents fournis par l'établissement montrent que la formation est globalement bien organisée et répond aux règles de fonctionnement des écoles de sages-femmes. Son caractère de formation professionnalisante est bien marqué et il n'y a pas d'échec au diplôme d'état. Cependant, les marges de progression sont notables. Dans le domaine de l'enseignement, il convient de remédier en priorité à la trop faible participation des enseignants universitaires et d'organiser les enseignements complémentaires attendus avec l'attribution du grade de master aux étudiants titulaires du diplôme d'état. Cette évolution passe nécessairement par l'instauration d'une véritable culture d'autoévaluation, en relation avec l'établissement universitaire.

Points forts :

- Taux de réussite proche de 100 % au diplôme d'état.
- Prise en compte individualisée du projet professionnel préalablement au stage intégré.

Points faibles :

- Trop faible nombre d'heures d'enseignements assuré par des universitaires.
- Pas de politique suivie d'évaluation des enseignements et d'autoévaluation.
- Recours insuffisant aux méthodes de simulation.
- Absence d'acquisition de compétences additionnelles (C2i, langue anglaise) et de soutien aux parcours personnalisés favorisant l'apprentissage de la démarche de recherche.

Conclusions :

La priorité pour l'école de sages-femmes de Caen doit être de progresser dans la démarche d'universatisation afin de mieux affirmer et de mieux justifier le grade de master auquel donne droit le diplôme d'état. Cela implique, en particulier, une politique ambitieuse visant le renforcement des liens avec l'université et plus spécifiquement avec la faculté de médecine de Caen, aussi bien dans le domaine de l'enseignement que dans celui de la recherche. Cette collaboration renforcée devra également permettre un développement de l'apprentissage des étudiants sages-femmes par simulation « haute-fidélité ».

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET MODALITES PEDAGOGIQUES	
<p>1- Structure générale et modalités pédagogiques</p>	<p>Le dossier fourni par l'établissement ne fait pas mention d'informations données aux étudiants sur les objectifs pédagogiques et les compétences attendues au terme de la formation.</p> <p>L'organisation générale du cursus (semestrialisation, contenu et validation des unités d'enseignement obligatoires) est conforme aux textes réglementaires.</p> <p>Le parcours « personnalisé » permet à l'étudiant d'acquérir 12 crédits européens (european credit transfer system, ECTS) : 4 sous forme de stage et 8 sous forme de participation à différents congrès, journées de formation, conférences ou toute autre formation de son choix en lien avec la périnatalité, la sexologie, l'humanitaire, etc., les étudiants sportifs de haut niveau pouvant valider ces ECTS en participant à leurs compétitions. Devant ces possibilités très ouvertes et en l'absence de tout bilan dans le dossier présenté par l'établissement, on peut s'interroger sur la réelle plus-value de ce parcours « personnalisé ».</p> <p>Le nombre total d'heures d'enseignement, théorique et pratique, paraît très élevé. Il est chaque année d'environ 1173 heures, soit une moyenne d'au moins 30 heures par semaine, en 40 semaines par an.</p> <p>Environ 2/3 des enseignements sont donnés sous forme de cours magistraux, 1/3 seulement sous forme de travaux dirigés et travaux pratiques, ce qui est insuffisant. Le recours aux méthodes de simulation « haute-fidélité » est mentionné, mais le volume d'heures qui lui est réservé est faible : 4 heures en 4^{ème} année, 4 heures en 5^{ème} année.</p> <p>Les données fournies concernant la réalisation du mémoire sont lacunaires. Il manque en particulier des précisions sur le nombre d'heures consacrées à chaque temps de sa réalisation, la qualité et le niveau académique des intervenants, le rôle du directeur du mémoire. Globalement, l'implication d'enseignants chercheurs paraît insuffisante pour répondre aux critères d'un niveau master.</p>
<p>2- Mutualisations et acquisition des compétences additionnelles</p>	<p>Il n'y a pas de mutualisation d'UE avec d'autres formations, ce qui est regrettable. Il est également regrettable que les enseignements complémentaires, clairement identifiés, en informatique (C2I niveau 2) et en anglais ne soient pas mis en place. Il existe une UE intitulée <i>Démarche de recherche, anglais, rédaction du mémoire</i> apportant 3 ECTS sur laquelle il manque des informations plus précises, tant sur son contenu que sur les moyens pédagogiques utilisés.</p>
<p>3- Politique des stages</p>	<p>L'organisation des stages (nombre d'heures, nature, conventions, validation, encadrement) sont conformes aux données réglementaires. L'adaptation des terrains de stage de fin de cursus au projet professionnel de chaque étudiant est une bonne mesure. Cependant, il est regrettable que ne soit pas évoqué l'encadrement pédagogique des stages, en particulier le tutorat.</p>
POSITIONNEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT SCIENTIFIQUE ET SOCIO-ECONOMICO-CULTUREL	
<p>4- Positionnement de la formation</p>	<p>Si le dossier présenté fait état de liens réguliers avec les écoles de sages-femmes françaises au sein de la conférence nationale des enseignants de maïeutique, il est surprenant qu'il ne soit fait mention d'aucune relation privilégiée avec l'école de Rouen. Quant à l'accueil d'étudiants sages-femmes dans des laboratoires de recherche, en particulier de l'Université de Caen Basse-Normandie - UCBN, (nombre d'étudiants concernés, liste des laboratoires d'accueil, notamment), aucune précision n'est apportée.</p>
<p>5- Partenariats</p>	<p>Rien n'est indiqué dans le dossier sur l'existence de partenariats au niveau national. La possibilité offerte aux étudiants de suivre un stage à l'étranger est évoquée, mais sans précision sur les objectifs, les modalités d'acceptation et l'analyse de ces expériences.</p>
INSERTION PROFESSIONNELLE ET POURSUITE D'ETUDES	
<p>6- Eléments concernant la poursuite d'études et l'insertion professionnelle</p>	<p>Il n'est signalé aucune poursuite d'études en 3^{ème} cycle. La très grande majorité des diplômés s'installent dans la région caennaise.</p>

PILOTAGE DE LA FORMATION	
7- Eléments du pilotage	<p>L'équipe pédagogique est majoritairement constituée d'enseignants non universitaires, ce qui est peu acceptable pour une formation de niveau master. Les 6 enseignantes « sages-femmes enseignantes » (SFE) affectées à l'école, dont le niveau académique n'est pas connu, n'assurent que 64 heures de cours magistraux en 2 ans, soit 10,6 heures par an et par enseignante, ce qui paraît très insuffisant. Les informations concernant le personnel administratif (une seule personne) laissent à penser que de nombreuses missions administratives et organisationnelles sont assurées par les SFE, au détriment de leur fonction première, l'enseignement.</p> <p>Il n'y a pas de véritable conseil de perfectionnement au sein de l'école, mais un conseil pédagogique, auquel participent des étudiants délégués de chaque année d'étude, pourrait remplir ce rôle. Les modalités de son fonctionnement, de même que ses prérogatives ne sont pas détaillées dans le dossier présenté par l'établissement.</p> <p>Le dispositif d'évaluation est pauvre. L'évaluation des enseignements théoriques et des stages par les étudiants n'est organisée que de façon sporadique ; la dernière évaluation des enseignements théoriques date de 2011. Aucun processus d'autoévaluation n'est rapporté.</p>
BILAN DES EFFECTIFS ET DU SUIVI DES ETUDIANTS	
8- Effectifs et suivi	<p>Les effectifs retrouvés sont stables, en adéquation avec le numerus clausus qui est de 25. De 2010 à 2014, il n'est rapporté que 4 redoublements et 4 abandons. Le taux de réussite au diplôme est proche de 100 %, élément attendu pour une formation professionnelle de ce type avec numerus clausus. Ces données sont du même ordre que celles observées dans l'ensemble des écoles françaises de sages-femmes.</p> <p>Chaque année, 2 à 4 diplômés poursuivent leurs études dans une autre filière de santé, médecine, pharmacie ou odontologie. Il n'y a eu aucune passerelle « entrante ».</p>

Observations de l'établissement

OBSERVATIONS DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE SUR LE RAPPORT D'EVALUATION

Diplôme d'Etat de sage-femme, champ de formation Biologie intégrative, santé, environnement

1-Structure générale et modalités pédagogique :

Chaque année, chaque étudiant reçoit un exemplaire du projet pédagogique concernant son année en cours. Ce projet détaille chaque UE et tous les lieux et objectifs de stage et les modalités de contrôle des connaissances.

Ces objectifs sont organisés pour atteindre progressivement les compétences décrites dans le référentiel métier de sage-femme remis aux étudiants.

Le parcours personnalisé, permet aux étudiants de se rendre aux congrès des sociétés savantes. Dans le but de leur donner le goût de participer à ces journées quand ils seront professionnels :

Collège des sages-femmes,
Journées de Port-Royal,
Collège des gynécologues obstétriciens
Journée du réseau de périnatalité de leur lieu de stage

Compte tenu d'activités particulières de certains étudiants, sont également validées dans ce parcours, les compétitions sportives de haut niveau, les participations aux missions de la croix rouge et les interventions des étudiants dans les lycées pour l'enseignement à la sexualité et la contraception.

Une attestation de présence valide l'ects correspondant (1ects =8H).

Leur engagement et leur liberté de choix est le reflet de leur investissement personnel et professionnel.

Dans le document fourni « Projet Pédagogique – Année Universitaire 2015-2016 », la somme des cours théoriques de toutes les UE montre un total de 304 Heures en SMa4 et de 186 H en SMa5.

Les heures de TP mentionnées dans le texte s'entendent par étudiant (les groupes sont constitués de 5 donc à multiplier par 5, tant en SMa4 qu'en SMa5).

La durée totale des stages (enseignement clinique sur le terrain) est de 24 semaines de 35H en SMa4 et de 32 semaines de 35H en SMa5 : soit respectivement 1026H et 1120 Heures.

Le mémoire :

Les enseignements le concernant commencent en SMa4 comme indiqué page 60 du projet pédagogique. Au Semestre 1 :

L'introduction au mémoire et la méthodologie sont enseignées par une Sage-femme enseignante titulaire d'un Master de Sciences de l'éducation Option recherche.

Un document Guide mémoire a été élaboré en équipe accompagnée d'un universitaire.

Ce guide, remis à chaque étudiant, est transmis à son directeur. (*Annexe*)

Le directeur de mémoire est choisi par l'étudiant. Outre l'accompagnement et la validation des orientations et outils utilisés pour la recherche, ce directeur note les étapes d'avancement du mémoire au semestre 1 et 2 de SMa4 et au semestre 1 de SMa5. Il autorise l'étudiant à soutenir son mémoire.

2-Mutualisations et acquisitions des compétences additionnelles :

Si 5 UE sont mutualisées au cours du 1^{er} cycle des études de sage-femme à Caen, (Sémiologie – Hormonologie-reproduction – Tissu sanguin immunité – Génétique médicale et Anglais), c'est bien qu'il s'agit d'un diplôme de formation générale en Maïeutique au cours duquel de nombreuses connaissances sont d'ordre fondamental et doivent être partagées.

Le 2^{ème} cycle est consacré à un enseignement approfondi spécifique Maïeutique au cours d'UE d'obstétrique –Santé génésique des femmes et Pédiatrie. Ce qui explique l'absence de mutualisation.

Pour l'UE « Démarche de recherche-Anglais-Rédaction du Mémoire », comme évoqué page 60 du Projet Pédagogique 2015-2016, quelques précisions :

Outils de la recherche documentaire :

4H d'enseignement dirigé par personnel et à la Bibliothèque Universitaire.

Introduction au mémoire et méthodologie :

2H30 d'enseignement dispensé par sage-femme enseignante titulaire d'un Master 2 sciences de l'éducation Option Recherche

Différents types d'études épidémiologiques et leurs objectifs :

4H d'enseignement par un épidémiologiste PH du CHU.

Emergence de thèmes : en demi-groupe (12 étudiant)

Chacun présente le thème et la problématique qu'il souhaite traiter, à 2 enseignantes

Lecture critique d'articles scientifiques en Français et Vocabulaire anglais – Choix de textes et lecture critique d'articles scientifiques en anglais :

5H d'enseignement par MCU-PH de santé publique.

Outils de recherche des études quantitatives – Excel - Epi info : 6H dont 4 de TP d'enseignement par MCU en salle d'informatique sur exemples concrets.

Outils de recherche des études qualitatives :

3H d'enseignement par la sage-femme enseignante précédemment citée.

Validation de la problématique et de l'outil de recherche :

Chaque étudiant présente, en 4 ou 5 diapositives, les hypothèses de recherche et l'outil qu'il souhaite utiliser, face à 2 enseignantes et 1 universitaire de l'Unité de bio-statistique et recherche clinique.

3-Politique des stages :

Concernant l'encadrement des stages, il est confié au cadre de terrain d'accueil. L'organisation actuelle des services de gynécologie-Obstétrique ne permet pas de dégager de temps pour le tutorat, mais la fréquence et les roulements de garde des étudiants se calent régulièrement sur celui de professionnels qu'ils rencontrent donc plusieurs fois.

4-Positionnement de la formation :

La réforme territoriale rendra nécessaire une collaboration, déjà envisagée entre les 2 écoles, notamment en ce qui concerne la réflexion sur le Numerus Clausus. N'étant pas encore composante universitaire, nous ne sommes pas réellement représentée au sein de la COMUE.

5-Partenariats :

Les étudiants sont acteurs de leur formation.

Les relations pédagogiques entre écoles sont ponctuelles et correspondent aux souhaits de stage ou mutation exprimés par chaque étudiant.

Pour les stages à l'étranger, l'étudiant doit présenter un projet pédagogique qui est soumis au conseil technique pour validation. Ces stages sont l'occasion pour les étudiants de postuler sur des remplacements ou postes temporaires une fois diplômés : Mayotte, Nouméa, Cayenne ou St Denis de la réunion.

6-Éléments concernant la poursuite d'étude et d'insertion professionnelle :

Il n'existe pas de 3^{ème} cycle de Maïeutique.

7-Éléments du pilotage :

L'équipe pédagogique est constituée de 6 sages-femmes pour 5 équivalents temps plein (2 SF à mi-temps).

3 d'entre elles ont un Master 2 : 1 d'éthique de l'AP-HP, 1 de Sciences de l'éducation option Recherche et 1 de management de l'Université Caen-Normandie.

Pour les 3 autres, 2 ont le certificat cadre de Dijon (Réglementaire) et 1 est clinicienne : bi appartenant service de gynécologie-obstétrique du CHU - école de sage-femme.

Les enseignantes sont en charge d'une année de formation et 1 mi-temps chaque cycle.

Concernant leur activité d'enseignement :

Lorsque sur le projet pédagogique apparaît 2H en TP, ce chiffre s'entend par étudiant et correspond donc à 10H d'enseignement pour la sage-femme enseignante puisque 5 groupes de 5 étudiants. (NC=25)

Mmes BOUET – BRIELLE – GOUPILLE – KAKOL – LEGLINEL et LEVALLOIS assurent globalement : 199H de cours théoriques + 72H d'Enseignement Dirigé + 161H de Travaux Pratiques, soit 61H annuelles chacune.

De plus, les sages-femmes assurent un enseignement clinique sur les terrains de stage : dans les différentes maternités du réseau bas-normand et bien entendu au CHU. Chaque année, chaque étudiant bénéficie de 2 évaluations, 1 par semestre : formative (2h) et normative (1h) sur 2 secteurs d'activité différentes, par une sage-femme enseignante. Ce qui correspond à 100 heures d'enseignement-encadrement clinique annuel par sage-femme enseignante.

Enfin comme précisé dans le projet pédagogique, les sages-femmes enseignantes exercent toutes une activité clinique dans le service de gynécologie-Obstétrique du CHU de Caen, soit 64 demi-journées annuelles de consultation prénatales avec un étudiant.

La 1^{ère} année de mise en place du stage intégré (2014-2015), celui-ci a fait l'objet d'une évaluation par terrain de stage. (*Annexe*)

Retour est donné individuellement lors d'un déplacement dans le service concerné à chaque cadre, par la sage-femme directrice, pour ajustement si besoin.

8-Effectifs et suivi :

Nous avons enregistrées 2 passerelles entrantes :

2014 : En Sciences Maïeutiques 2^{ème} année : une « professeur d'Histoire », scolarité sans problème.

2015 : En Sciences Maïeutiques 2^{ème} année : une étudiante de Pharmacie qui a exercé son droit au remords à l'issue de sa 3^é année.

Conclusion :

Sur la remarque concernant l'apprentissage par simulation :

Tous les TP s'effectuent sur du matériel pédagogique (mannequin de maternité, d'accouchement, nouveau-né de grande qualité) permettant une simulation basse technicité. Les jeux de rôle et scénario sont suivis de séances de débriefing.

Les séances de réanimation néonatales haute technicité fonctionnent bien depuis 3 années.

La présence de l'école de sage-femme au sein du comité pédagogique et scientifique du laboratoire NORSIMS (Normandie simulation santé : GIS créé entre l'université de Caen Normandie et le CHU de Caen) depuis 2016 devrait faciliter la mise en place de séances dédiées à l'obstétrique réclamées depuis 2013-2014.

Un projet a été déposé en pluridisciplinarité : Etudiant sage-femme-internes d'Obstétrique-interne d'Anesthésie et étudiant Infirmier Anesthésiste.

Sage-femme Directrice Ecole de sage-femme de Caen
Evelyne GIFFARD

Le Président de l'Université
de Caen Normandie,



Pierre DENISE